

Avantages d'une adhésion à la SHA

1. Objectif

L'association a pour objectif de défendre, de soutenir et de promouvoir les intérêts communs des entreprises d'hélicoptères suisses et liechtensteinoises. A cette fin, elle les représente auprès de ses membres, des autorités et d'autres organisations en Suisse et à l'étranger.

Toute personne physique ou morale qui détient en Suisse ou au Liechtenstein des hélicoptères destinés au transport professionnel de personnes ou de biens peut être admise dans l'association.

2. Défense des intérêts de la branche

Sur le plan international :

En tant que membre de l'European Helicopter Association (EHA), nous participons à l'élaboration des règles OPS de l'AESA et veillons à ce que nos intérêts soient dûment pris en compte dès le stade de la législation. À cette fin, la SHA envoie des représentants dans les Rule Making Tasks de l'AESA. Actuellement, nous sommes particulièrement actifs dans la RMT Single Engine.

Sur le plan national :

- **Autorités :** Nous représentons les intérêts de notre branche auprès de l'OFAC, élaborons des solutions communes avec les autorités et soutenons nos membres dans des cas particuliers.
- **Aerosuisse:** En tant que membre du comité d'Aerosuisse, nous représentons les intérêts du secteur des hélicoptères au niveau national, de manière proactive et réactive (par ex. révisions du droit aérien). Nos arguments ont ainsi plus de poids.
- **Autres associations :** Nous communiquons avec d'autres associations afin de soutenir plus efficacement des intérêts communs (p. ex. l'association suisse des guides de montagne) ou de rechercher des solutions communes en cas d'intérêts en partie contradictoires (p. ex. le CAS, les Forces aériennes).

Sur le plan régional :

Nous aidons nos membres à défendre les intérêts de la branche au niveau régional en prenant contact avec les autorités concernées et en proposant des solutions en collaboration avec les entreprises concernées.

3. Relations publiques

Communication :

Nous collaborons avec les revues professionnelles [Cockpit](#) und [SkyNews.ch](#).
Nous disposons également d'un compte Twitter.

Site Web de la SHA (www.sha-swiss.ch):

Avec notre site Internet, nous montrons l'importance du secteur des hélicoptères pour la Suisse. Les statistiques d'intervention montrent à un large public que la majorité de nos missions sont des missions de service public.

4. Information / formation continue**Assemblée générale / assemblée d'automne :**

Les membres de la SHA se rencontrent deux fois par an pour un échange d'informations. De plus, vous avez l'occasion d'avoir de nombreux entretiens bilatéraux avec d'autres entrepreneurs d'hélicoptères. Pour gérer les affaires, le comité se réunit plusieurs fois par an.

Informations régulières :

La newsletter vous informe régulièrement des nouveautés ou des actualités de l'association et du secteur.

Cours de formation continue :

La SHA propose des formations continues, comme par exemple l'échange d'expériences pour les assistants de vol.

5. Les avantages de votre adhésion

- ➔ Vous faites entendre vos préoccupations et vous participez aux décisions.
- ➔ Votre voix a plus de poids grâce à une voix nationale.
- ➔ Vous augmentez l'acceptation de votre entreprise dans la branche et auprès des concurrents.
- ➔ Vous recevez au fur et à mesure les dernières informations de notre secteur.
- ➔ Vous avez l'occasion de faire connaître les nouveautés de votre entreprise à un plus large public.

6. Membres**Membres ordinaires :**

Nous comptons parmi nos membres toutes les entreprises d'hélicoptères suisses et liechtensteinoises de renom.

Membres extraordinaires :

Les personnes physiques ou morales qui soutiennent les objectifs de l'association, mais qui ne sont pas propriétaires d'hélicoptères pour le transport professionnel, peuvent adhérer à l'association en tant que membres extraordinaires.